

5 cent.

LA RÉPUBLIQUE

BUREAUX :

Petite rue Mercière,
n. 16, au 3^e.

Le Numéro.

Organe des Intérêts du Peuple,

Paraissant les **Dimanche, Mardi** et **Jeu**di de chaque semaine.**Confiance.**

Nous avons la République.
Le Peuple a senti sa force.
Il est en partie armé.
La contre-révolution est donc impossible.
L'avenir est à nous!

Fermeté.

Sachons comprendre toute la profondeur du mot RÉPUBLIQUE.
Soyons convaincus des *droits imprescriptibles* qu'il nous donne.
Réclamons sans cesse, par tous, les moyens qui sont en notre pouvoir, la jouissance de nos droits.

Calmé.

Le monde entier doit être et sera régénéré par notre Révolution.
Que nos ennemis du dedans et du dehors, que les aristocraties, que les trônes mêmes, en s'écroulant, admettent encore le peuple qui sait les vaincre.

La Rédaction au Peuple lyonnais.

Citoyens! nos frères et nos égaux.

Il y a quelques jours encore nous croupissions sous l'administration délétère d'un infâme système de corruption.

L'amas immonde des institutions de la royauté a été balayé de notre patrie.

Le soleil radieux de la République, en dissipant à jamais les nuages et les ténèbres dont nous étions entourés, nous montre un horizon immense à parcourir.

Et, cependant, il y a quelques jours à peine, nul de nous n'aurait osé espérer le bonheur dont il nous est donné de jouir aujourd'hui.

Notre Révolution est faite, mais notre ÉVOLUTION COMMENCE.

Nous avons renversé un vieil édifice, c'est un édifice nouveau qu'il nous faut construire.

L'enthousiasme avec lequel la population tout entière a reçu la proclamation du gouvernement républicain, nous a prouvé que la République est dans tous les cœurs français.

Le Peuple est républicain d'instinct, par nature. Le républicanisme est dans son sang, il est né avec lui.

Mais il ne faut pas nous faire illusion : ce qui est dans le cœur n'est point encore assez dans l'esprit, et l'éducation républicaine du peuple est toute à faire, pour ainsi dire.

Un jour, jour très proche assurément, le peuple en masse, comprenant enfin toute l'étendue de ses droits, saura les revendiquer tous, et tous les obtenir. Mais il faut, pour

cela, que ceux d'entre le peuple qui, plus avancés que leurs frères sur la route du progrès, sont ou croient être capables de les instruire, s'empressent de leur communiquer, par tous les moyens que nous donne la liberté, les connaissances nécessaires, indispensables, qui manquent aux masses populaires.

Il faut que, par la plume, par la parole, dans les journaux, dans les clubs, chez les particuliers et sur la place publique, tout citoyen qui se sent apte à éclairer ses frères d'une façon quelconque, en prenne la mission avec courage et persévérance.

Notre Révolution a rendu palpitantes d'intérêt et d'urgence une foule de questions qui doivent être discutées, éclaircies et comprises par tous, afin que la solution en soit donnée au plus vite pour le plus grand bien des travailleurs.

L'armement COMPLET du peuple français, sans distinction de patentés ou non patentés.

L'anéantissement de tous les moyens de despotisme en général, et en particulier la démolition immédiate de toutes fortifications ailleurs que sur les frontières.

L'organisation du peuple en assemblées politiques. Ces assemblées sont de la plus haute importance pour l'éducation de la nation tout entière. Elles offrent des facilités immenses pour le droit de pétition. Elles sont un moyen infaillible pour faire connaître à l'autorité les vrais besoins du peuple. Par elles seules, on peut procéder aux élections qui intéressent si fort le salut de la patrie.

L'organisation du travail et la création d'ateliers nationaux, destinés à offrir à tous les travailleurs sans ouvrage des travaux honorables et bien rétribués.

La refonte complète des administrations des hospices. Car il faut qu'à l'avenir l'admission à l'hôpital ne soit plus une honte, une aumône, mais un droit dont personne ne rougira de demander l'exercice. Il faut surtout que des administrateurs insatiables ne se puissent plus enrichir aux dépens de la vie des malades.

La réformation du clergé afin que ne se renouvellent plus ces honteux scandales qui déshonorent depuis des siècles les nations qui les tolèrent. Il ne faut pas non plus que des gens qui osent parler de charité évangélique puissent impunément s'engraisser des aumônes qu'on les charge de distribuer.

L'expulsion des ordres prétendus religieux en général, en particulier, de l'ordre infâme des jésuites.

La réorganisation entière de l'instruction publique, dont les bienfaits doivent être répandus sur tous indistinctement. Par conséquent, la création d'écoles nationales pour les enfants et les adultes des deux sexes, sous la direction de citoyens instruits et connus pour leur civisme. L'instruction et l'éducation nationales ne doivent plus, à l'avenir, être confiées à des *prêtres* ou des *frères*, qui abrutissent au lieu d'éclairer, et qui se sont faits, jusqu'à ce jour, les instruments de tous les despotismes.

La création, dans toutes les communes de France, d'administrations chargées de veiller et pourvoir à la subsistance de ceux qui, soit à défaut de travail, soit en raison de leurs jeunesse, infirmité, ou vieillesse, ne peuvent exercer leurs bras.

L'application d'une économie politique socialiste qui, reconnaissant à tout citoyen la faculté de produire, lui reconnaît en même temps le droit de consommer.

L'extinction définitive de la pauvreté.

Nous traiterons de toutes ces questions; pour chacune nous ferons des travaux particuliers. Nous ne nous contenterons pas seulement d'éclairer le pays sur son mal, nous chercherons à lui donner, ce qui vaut mieux, un remède. Ou plutôt, en éclairant nos frères les travailleurs, nous les préparerons à guérir eux-mêmes les plaies de la société.

DE L'ORGANISATION DES CLUBS.

Un grand nombre d'ouvriers, fondant quelque espoir plutôt sur notre bonne volonté que sur nos faibles lumières, nous ont demandé un règlement propre à faciliter L'ORGANISATION DES CLUBS DEMOCRATIQUES.

Si nous n'avions compris les justes raisons qu'ont nos frères, les travailleurs, de vouloir de suite les moyens de s'organiser entre eux, nous les aurions adressés, pour obtenir ce travail, à des hommes qui s'en fussent acquittés mieux que nous.

Les instants qui s'écoulent sont précieux. Les rumeurs sourdes et menaçantes des aristocraties ébranlées, *mais non détruites*, grondent et montent autour de nous. Le peuple est inquiet, et il a raison d'être inquiet.

Nous sentons comme lui, car nous sommes lui, qu'il lui faut, au plus vite, des garanties contre une caste incorrigible qu'aucune leçon ne semble pouvoir ramener à bien.

Si le peuple veut conserver les droits que lui ont conquis son courage et son sang, tant de fois répandu, il lui faut, sans plus tarder, se grouper, se réunir, s'organiser.

Qu'il le sache, le gouvernement de ses ennemis est tombé; il a été remplacé par un gouvernement républicain et populaire, autour duquel nous nous groupons avec foi, avec amour. Mais les ennemis du peuple sont encore debouts. Ne semblent-ils pas déjà relever la tête, et beaucoup n'ont-ils pas pris le retour aux couleurs nationales pour un retour aux institutions du passé? Le peuple a épargné leur sang, eux qui l'appellent buveur de sang. Il a bien fait, c'est son plus beau titre à la gloire; mais que le peuple le sache, les aristocraties sont peu reconnaissantes, et les aristocrates feront tous leurs efforts pour lui arracher les fruits de sa glorieuse victoire.

Peuple, peuple! songes-y!

Des élections de toutes sortes vont avoir lieu. Dans les élections de la garde nationale, nommeras-tu pour te guider sous les armes des hommes qui n'ont su se procurer des armes qu'en les achetant à des misérables assez peu soucieux de leur honneur pour troquer contre un écu la liberté de leur patrie, placée sous la sauvegarde du peuple armé?

Dans les élections municipales, donneras-tu à tes exploiters, parce qu'ils auront un habit fin ou un langage musqué, des fonctions que remplissent avec tant de zèle ceux de tes frères que la révolution y a placés provisoirement?

Et dans les élections de tes représentants qui nommeras-tu? Sont-ce les hommes qui, vivant de tes sueurs, ont un intérêt diamétralement opposé à ton intérêt? Ah! malheur! malheur à toi s'il devait en être ainsi.

Oh! non, le peuple chargera de le représenter ceux qui, vivant de sa vie, souffrant de ses douleurs, sauront comprendre, parce qu'ils les sentent comme lui, les besoins de

toutes sortes auxquels il faudra bien, quoi qu'on veuille, donner satisfaction.

Mais il faut pour cela que le peuple se connaisse, il faut qu'il sache ce qu'il est, ce qu'il peut, et il l'apprendra en se fréquentant lui-même dans les clubs qu'il veut et va fonder.

Nous l'avons dit, le temps presse, et c'est pourquoi, dans le but de faciliter ici, et partout, l'UNION de tous les enfants du peuple; nous offrons au peuple un essai de règlement qui pourrait servir à son organisation. Nous n'avons certes pas la prétention d'imposer quoique ce soit aux ouvriers; mais puisque plusieurs se sont adressés à nous, nous pensons les satisfaire en communiçant un projet que chaque club, d'ailleurs, serait en droit de modifier selon ses besoins ou ses sentiments particuliers.

PROJET DE RÈGLEMENT POUR LES CLUBS DÉMOCRATIQUES.

Article premier. — Le bureau est composé ainsi qu'il suit : un président, un vice-président, un secrétaire, un vice-secrétaire, un caissier.

Art. 2. — Un membre ne peut être admis comme tel qu'à la condition d'être connu de deux membres qui lui servent de parrains, on soumet son admission au vote, après quoi le bureau lui délivrera sa carte.

Art. 3. — Il faut être âgé de 21 ans.

Art. 4. — Un espace sera réservé dans le lieu des réunions pour servir de tribune publique.

Art. 5. — Les membres du club, seuls, prendront part aux délibérations.

Art. 6. — La police du club sera faite par les membres du bureau.

Art. 7. — Une garde armée, composée de membres du club, nommés à tour de rôle par le bureau, maintiendra l'ordre dans les tribunes. Cette garde veillera activement à ce qu'aucun étranger ne s'introduise dans l'enceinte réservée aux membres. Elle refusera l'entrée de l'enceinte à tout membre non muni de sa carte, et l'entrée des tribunes à tout homme armé; elle la refusera pareillement à tout homme en état d'ivresse.

Art. 8. — Le président, ou à défaut le vice-président, auront seuls le droit d'accorder ou retirer la parole.

Art. 9. — Toute proposition ou communication devra être déposée par écrit sur le bureau. Le vice-président en devra faire lecture immédiatement s'il la juge importante, ou seulement la faire passer à son tour si elle n'est pas d'urgence.

Art. 10. — Une question ne devra jamais être traitée avant la solution d'une question

pendante, sans l'adhésion de tous les membres présents.

Art. 11. — Aucune détermination ne devra être prise si elle ne réunit au moins les deux tiers des votes.

Art. 12. — Des commissions ou députations de l'extérieur pourront être admises à la barre du club, si toutefois les deux tiers de l'assemblée y adhèrent.

Art. 13. — Pour la stabilité des clubs une fois constitués, nul ne pourra faire partie de plusieurs clubs.

Art. 14. — L'exclusion d'un membre jugé indigne ne pourra s'effectuer qu'à l'unanimité.

Art. 15. — Le club sera en nombre pour voter lorsqu'il réunira la moitié des membres admis.

Art. 16. — Trois absences de suite devront faire considérer l'absent comme démissionnaire et l'assemblée pourra procéder au remplacement.

Art. 17. — Les votes importants se feront au moyen du scrutin avec des boules. Les votes secondaires par assis et levés.

Ce projet a été soumis aux membres du club fondé à la Croix-Rousse sous le nom de Réunion démocratique. Ces amis y ont fait divers changements, lorsqu'ils auront fini leur travail nous le publierons, ce que nous espérons pouvoir faire dans notre prochain numéro. Nous publierons de même tous les travaux d'actualité que voudront bien nous adresser nos frères les travailleurs; de même, nous tiendrons l'opinion publique au courant de toutes les déterminations importantes prises dans les différentes réunions et qui pourront nous parvenir.

CHRONIQUE.

Décidément, il est des gens dont l'hypocrisie passe toute mesure, et d'autres qui n'ont jamais connu de la pudeur que le nom.

Dans les circonstances extraordinaires où nous nous trouvons, nous allons signaler deux faits, de peu d'importance à toute autre époque, mais graves et significatifs aujourd'hui.

L'archevêque de Lyon, parti en toute hâte de son palais le vendredi 25 février, y est revenu mardi 29, à 4 heures et quart du soir. Les hommes de garde, commandés par le nommé B....., se sont empressés de porter les armes à son éminence monseigneur, le très haut, très noble et très puissant cardinal archevêque, primat, etc., etc. Si la nouvelle est exacte, il paraîtrait que la pieuse manifestation de ces très honorables citoyens aurait été quelque peu provoquée par les libéralités intentionnées du prélat ou de ses valets, libéra-

lités auxquelles ces dignes défenseurs de nos libertés avaient si bachiquement fait honneur, qu'ils se trouvaient presque tous dans un état que nous nous abstenons de qualifier. C'est édifiant!

Mais voici qui est mieux encore, et qu'on aurait de la peine à croire si ce n'était authentique. Monsieur de Bonald a fait afficher la circulaire dont le texte suit.

Lyon, le 29 février 1848.

« Mes chers coopérateurs,

« Les changements politiques survenus en France vous sont connus. Ce n'est pas nous, toujours occupés des intérêts éternels, qui nous étonnerons d'entendre dire que la main de Dieu renverse les trônes et brise les couronnes.

« Au milieu des émotions de ces premiers jours, conservez le calme, et mettez toute votre confiance en la divine Providence. Donnez aux fidèles l'exemple de l'obéissance et de la soumission à la République.

« Vous formiez souvent le vœu de jouir de cette liberté qui rend nos frères des Etats-Unis si heureux; cette liberté, vous l'aurez. Si les autorités désirent arborer sur les édifices religieux le drapeau de la nation, prêtez-vous avec empressement aux désirs des magistrats. Le drapeau de la République sera toujours pour la religion un drapeau protecteur.

« Poursuivez avec zèle, mes chers coopérateurs, votre sainte mission. Occupez-vous des pauvres, concourez à toutes les mesures qui pourront améliorer le sort des ouvriers. Il faut espérer qu'on montrera, enfin, un intérêt sincère et efficace à la classe laborieuse.

« Vous lirez en chaire cette lettre aux fidèles assemblés.

« Agrérez, mes chers coopérateurs, l'assurance de mon sincère attachement.

« † L.-J.-M. CARD DE BONALD.
« Arch. de Lyon. »

Ainsi, c'est M. de Bonald, c'est cet homme, enrichi de la sueur et du pain des pauvres, c'est celui qui s'est toujours distingué entre ses dignes confrères par son esprit ultramontain, celui qu'on a toujours regardé avec raison comme l'agent le plus actif, et comme le chef des pères jésuites; c'est cet homme, enfin, dont les salons resplendissants de luxe, dont les équipages élégants, dont les richesses de toutes sortes et les intrigues scandaleuses ont offert aux yeux indignés de tous les bons citoyens le type honteux du jésuitisme mondain; c'est lui qui ose parler de la république, du peuple, des ouvriers, de la charité. Oh! dérision!

Oh! M. de Bonald, sachez que le drapeau de la République sera pour la religion un dra-

peau protecteur, mais la religion, pour la République, implique la liberté, la fraternité, l'égalité. Nous savons bien que ni vous, ni ceux qui sont avec vous, ne comprenez ainsi la religion. Vos hypocrites déclamations ne changeront en rien notre façon de voir et d'agir. Nous épargnerons toujours vos personnes, mais nous attaquerons sans cesse les honteux privilèges dont vous jouissez, et ceux de toutes sortes dont nous vous savons les défenseurs zélés et intéressés.

HYMNE PATRIOTIQUE

POUR LA RÉUNION RÉPUBLICAINE.

AIR : *Allons, enfants de la Patrie.*

1

Français, quelle brillante aurore
Nous ouvre les portes du jour?
Le plus beau soleil vient d'éclorre,
Il éclaire un nouveau séjour! (bis).
Une onde salutaire et pure,
Sur le sol de la *Liberté*,
Découvre à notre œil enchanté
Le premier don de la nature.

Français, que nos accents s'élèvent jusqu'aux cieux!
Chantons (bis) la liberté, c'est un présent des Dieux.

2

Républicains! cette journée
Pour jamais nous rend tous **UNIS**;
Aux yeux de la terre étonnée,
Confondons nos vils ennemis (bis).
De nos tyrans, bravons la rage!
Les peuples de tout l'univers,
Comme nous briseront leurs fers,
En imitant notre courage.

Français, que nos accents, etc.

3

Sur les débris du despotisme,
Au niveau de l'**ÉGALITÉ**,
Animés d'un brûlant civisme,
Cimentons la **ÉRATERNITÉ**!
Par un dévouement héroïque,
Sous les regards de l'Éternel,
Faisons le serment solennel
De soutenir la République.

Français, que nos accents, etc.

4

Nous devons tout à la patrie;
Elle veille sur nos destins;
Le ciel, en nous donnant la vie,
Nous fit naître républicains.
Soumis aux lois de la nature,
Aux **VERTUS** formons notre cœur.
Par nos talents, notre valeur.
Étonnons la race future.

Nos pères, nos amis sont morts dans les combats;
Vivons (bis) et **GRANDISSONS** pour venger leur trépas.

MOLINE.

Le Rédacteur-Gérant, Ad. **BERTEAULT.**

Lyon, Impr. **RODANET** et Cie, r. de l'Archevêché, 3.